



# Réseau Santé Langage

LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU SANTÉ LANGAGE



*Un réseau pour les troubles  
du langage chez l'enfant  
avant six ans.*



# Édito

Madame, Monsieur, cher confrère,

Comme vous le savez, environ 10% des enfants de moins de 6 ans présentent un trouble du langage ou de la communication, dont 1% sont des troubles sévères, ce qui constitue un enjeu de santé publique majeur pour aujourd'hui et pour demain.

Ainsi, face à l'acuité d'une telle problématique, le Conseil Général à travers la PMI, le Groupement des Pédiatres de la Gironde et l'Association Girondine Orthophonie Action Langage (AGOPAL) ont estimé nécessaire de s'organiser collectivement afin de **réduire la prévalence et la gravité des troubles du langage de l'enfant de 0 à 6 ans en Gironde, afin de contribuer à une réduction de l'illettrisme.**

Ensemble, réunis dans un Comité de Pilotage, ils sont devenus promoteurs d'un projet de réseau de santé en partenariat avec le service médical de l'Education Nationale, les CAMSP d'Audiologie et Polyvalent de l'Hôpital des Enfants et le Centre Référent des Troubles Spécifiques du Langage de l'Hôpital des Enfants. Ce projet a fait l'objet, le 31 mai 2006, d'une demande de fonds à la DRDR (Dotation Régionale de Développement des Réseaux de santé).

Les objectifs généraux de ce Réseau Santé Langage sont les suivants :

- sensibiliser les parents au développement du langage
- optimiser le parcours de l'enfant, du repérage précoce à l'accès aux soins
- améliorer les pratiques des professionnels impliqués
- renforcer la coordination entre les différents partenaires (intervenants et institutions)
- améliorer la continuité des soins.

Pour ce faire, quatre objectifs spécifiques ont été définis :

- Développer des actions de formation initiale et continue
- Mettre à disposition des professionnels de santé des outils communs permettant d'améliorer le dépistage
- Améliorer la précocité du repérage, du dépistage, du diagnostic et de l'accès aux soins
- Promouvoir des actions de sensibilisation au langage auprès des professionnels de la petite enfance.

Le FAQSV (Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville) géré par l'URCAM d'Aquitaine, a permis le financement d'une année de travail réunissant une soixantaine de personnes à travers cinq commissions et groupes de travail.

Ce travail de structuration a permis de définir, à partir des besoins et des demandes des professionnels de santé, en particulier libéraux, le fonctionnement précis de ce futur réseau. Ce sont ces résultats que nous vous présentons dans cette première lettre du RSL. Vous pourrez également consulter les résultats de l'action d'information des futurs et jeunes parents intitulée "Invitation au Langage". **Un autre numéro** de cette lettre vous informera de l'avancée du projet jusqu'à sa mise en œuvre prévue au **premier trimestre 2007**.



Pour que ce travail de coopération prenne tout son sens, nous souhaitons, d'ores et déjà, associer le maximum de professionnels de santé.

C'est pourquoi nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de **l'Assemblée générale Constitutive du 13 septembre 2006 à 20h30 à la Galette Administrative de l'Hôpital Pellegrin** (entrée Tripode puis itinéraire fléché).

Pour de plus amples informations sur le projet, vous pouvez prendre contact avec M. Nicolas NERRIERE au 05 56 50 29 28.

AGOPAL  
Mme DANIEL

Groupement des Pédiatres de la Gironde  
Mme le Dr MOREAU-GAUDRY

Conseil Général de la Gironde – Direction de la PMI  
Mme le Dr POISOT

# Une action de prévention a été expérimentée : invitation au langage

## Historique

Une campagne de dépistage des troubles du langage a eu lieu en Gironde en 1999, grâce à un travail de collaboration entre les différentes caisses d'assurance maladie (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, et Assurance Maladie des Professions Indépendantes), la PMI, la médecine scolaire, et les orthophonistes.

L'évaluation publiée de cette campagne, effectuée par l'ISPED a prouvé la pertinence du dépistage précoce et de l'utilisation de l'outil ERTL 4 : Épreuves de Repérage des Troubles du langage après 4 ans. Au vu des résultats, les médecins de PMI, les pédiatres libéraux et les orthophonistes ont souhaité prolonger cette action.

Une cassette vidéo, intitulée "les clés du langage" a retenu l'attention du groupe de travail constitué le 26 avril 2004.

L'objectif de l'action " Invitation au Langage " était de sensibiliser les parents au développement du langage de leur enfant et d'identifier les conditions optimales de projection.

## L'action et les sessions

Cette action s'est inscrite dans le cadre d'une phase de structuration d'un projet de réseau de santé, financée par le FAQSV.

Sa mise en place a été précédée de trois journées de formation en septembre 2005, co-animées par les auteurs de la cassette. Elles ont réuni de nombreux professionnels de santé, de structures d'accueil de la petite enfance et de maternités.

L'évaluation de ces journées a été positive : **81% pensent que la formation est importante** pour ce projet.

28 sessions de projection ont donc été effectuées entre le mois d'octobre et de décembre 2005 en Gironde, 13 en crèche, 6 en structure multi-accueil, 5 en maternité et 4 en halte-garderie (57% sur Bordeaux et la CUB, 43% hors CUB).

**279 parents ont participé à ces sessions.**

Chaque session consistait en une rencontre avec les parents, co-animée par un médecin pédiatre et un orthophoniste, d'une durée d'1h30, autour de la diffusion de la cassette vidéo. Un entretien téléphonique, effectué par les orthophonistes, un mois après la session, était proposé aux parents, afin de recueillir leurs impressions et d'éventuels changements dans leur façon de communiquer avec leur enfant.

## L'évaluation

**39% des parents déclarent avoir changé leur comportement de communication avec leur enfant.**

La taille optimale du groupe est de **10 à 12** personnes.

La durée de la session ne doit pas dépasser **1h30**.

*Le rapport complet de l'évaluation effectué par l'ISPED est disponible au secrétariat du réseau.*



## Le projet de généralisation

A partir de l'expérimentation et de l'évaluation, le réseau se propose dans le cadre du dossier DRDR, de généraliser l'action. Cette extension de l'action se fera selon deux critères de priorité :

- les zones géographiques déficitaires en professionnels de santé,
- les populations défavorisées sur le plan socio-économique.

210 sessions seront proposées, sur 3 ans, à la grande majorité des lieux d'accueil de la petite enfance (environ 240) et des 12 maternités en Gironde.

Plusieurs sessions pourront avoir lieu au même endroit en fonction de la capacité d'accueil de la structure.

A l'issue de chaque session, les parents rempliront s'ils le souhaitent, un auto-questionnaire de repérage d'éventuelles difficultés de communication, renvoyant sur le médecin habituel ou à défaut sur le réseau.



# Synthèse des résultats de la structuration

## 1 - LA POPULATION CONCERNÉE

Les jeunes patients âgés de 0 à 6 ans, présentant des troubles de la communication et du langage oral seront les bénéficiaires de ce réseau : l'accent sera plus particulièrement mis sur les critères suivants :

- **la gravité** des troubles nécessitant une coordination conséquente des acteurs de la ville entre eux (recours à des consultations de psychologues et psychomotriciens) ou/et avec les consultations hospitalières
- **La précocité** des troubles repérés chez des enfants âgés de moins de trois ans,
- **L'éloignement géographique** : des secteurs de Gironde présente un déficit de professionnels de santé impliquant des difficultés d'accès aux soins notamment orthophoniques.

■ **Trois portes d'entrée** du réseau ont été identifiées :

- Les consultations des médecins de la PMI et des médecins scolaires,
- Les consultations de médecin généralistes ou pédiatres signataire du niveau 2 de la Charte et les orthophonistes, Les consultations avancées d'orthophonistes dans les zones déficitaires.

## 2- LES SERVICES PROPOSÉS

Directement aux jeunes patients et à leur entourage :

1. Un répertoire " ressources " des acteurs en direction des usagers et des professionnels disponible sur le site internet du réseau, établi en partenariat avec l'association Enfance en Marge.
2. Un site internet d'information des familles et de leur entourage, des professionnels sanitaires, éducatifs et sociaux et des adhérents au réseau en partenariat avec Télésanté Aquitaine.
3. La poursuite de l'action de sensibilisation et de prévention en direction des familles, intitulée Invitation au Langage, étendue à l'ensemble de la Gironde en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde.

Directement aux professionnels :

4. Une fiche patient, recueillant les coordonnées des acteurs de la prise en charge, insérée dans le carnet de santé.
5. Un outil de repérage et d'adressage des troubles de la communication et du langage en direction des médecins habituels.
6. Une synthèse de transmission médico-orthophonique remplie par l'orthophoniste en direction du médecin habituel.
7. Une coordination libérale à la disposition des professionnels de la ville permettant une évaluation des besoins et une orientation sur des professionnels du réseau à partir d'un numéro de téléphone du réseau.
8. Un dossier médical informatisé ville/hôpital pour les patients nécessitant une prise en charge coordonnée entre acteurs de la ville et de l'hôpital.
9. Des consultations de psychologues et de psychomotriciens permettant des prises en charge psychologiques et/ou en psychomotricité en ville.
10. Participation des professionnels de santé libéraux aux réunions éducatives et de la PMI.
11. Des consultations avancées d'orthophonistes dans les zones géographiques de Gironde déficitaire en professionnels de santé
12. Des soirées d'information centrées sur l'utilisation des outils du réseau
13. Des formations pluridisciplinaires adaptées aux différents acteurs sanitaires intervenant dans la prise en charge.

## 3- LA CHARTE :

un engagement reconnu selon la place occupée dans le parcours du patient

**POUR LES MÉDECINS**, généralistes, pédiatres ou autres spécialistes, deux niveaux d'implication ont été retenus :

Un premier niveau centré sur le repérage et l'adressage

1. Remplir l'outil de repérage et d'adressage validé par le RSL lors du bilan " obligatoire " des 24 mois,
2. Participer à une réunion en soirée d'information sur le remplissage de cet outil et sur le développement du langage chez l'enfant,

Un second niveau plus impliquant centré sur une prise en charge coordonnée

1. Respecter les recommandations de l'ANAES de 2001,
2. Faciliter la prise en charge coordonnée des patients adressés par le médecin Habituel, les médecins de PMI et scolaires et les orthophonistes,
3. Faciliter la prise en charge avec les consultations spécialisées hospitalières,
4. Inclure les patients selon le protocole et critères de gravité du réseau.
5. Participer à un cursus de quatre soirées de formation pluridisciplinaire à la prise en charge des troubles du langage ou de justifier d'une formation antérieure adaptée.

**POUR LES ORTHOPHONISTES** un engagement centré sur l'évaluation et la coordination

1. Respecter les recommandations de l'ANAES de 2001,
2. Remplir la fiche de transmission médico-orthophonique, en trois volets, élaborée par le réseau et la fiche patient insérée dans le carnet de santé,
3. Participer à une réunion d'information en soirée consacrée au remplissage de cette fiche
4. Participer aux réunions de coordination, d'équipe éducative ou de PMI pour les patients inclus.

**POUR LES PSYCHOLOGUES ET LES PSYCHOMOTRICIENS :**

1. Effectuer des séances individuelles de 45 minutes minimum,
2. Effectuer un bilan écrit semestriel, adressé au pédiatre et/ou à l'orthophoniste pour chaque patient adressé par le réseau via le médecin de niveau 2, adressage validé par le coordinateur médical du réseau,
3. Participer aux réunions de coordination concernant le patient.

En contrepartie de chacune de ces exigences, le professionnel de santé recevra une indemnisation sous la forme d'un forfait annuel de prise en charge adaptée aux normes professionnelles et une indemnisation des réunions.

## 4- CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Assemblée Générale Constitutive du réseau le 13 septembre 2006

Troisième trimestre 2006 : instruction du dossier DRDR déposé le 31 mai 2006 et décision de financement commune à l'ARH et à l'URCAM

Quatrième trimestre 2006 : Mise en place des moyens

Premier trimestre 2007 : Démarrage du Réseau Santé Langage

Adresse pour toutes informations :

Projet Réseau Santé Langage

160, cours du Médoc

Tél. 05 56 50 29 28

Fax 05 57 87 21 08

Mail [reseau.sante.langage@free.fr](mailto:reseau.sante.langage@free.fr)